

# L'émergence économique: ou en est l'Algérie ?

Bouktache Amira<sup>#</sup>

<sup>#</sup>département Management, Ecole Supérieure de Commerce  
Alger, Algérie

bouktache.amira@gmail.com

**Abstract**— prétendre à l'émergence économique n'est pas du ressort de toute nation. Un processus fort complexe qui nécessite des conditions déjà préétablie auparavant, notamment termes d'économie de la connaissance. L'Algérie en tant que pays rentier disposant de ressources naturelles faramineuse tend à déployer des efforts voyant pour sortir de la dépendance envers les revenus générés par ces ressources et établir les jalons d'une économie du savoir. Ainsi ce dernier en mettant ces conditions peut rêver d'une émergence sans précédent.

**Keywords**— émergence, économie de la connaissance, PED, TIC, R&D.

## I. INTRODUCTION

Le monde économique fait face aujourd'hui à de perpétuelles mutations. En effet, Beaucoup de pays ont connu de graves crises économiques et financières dans les années 1980 et 1990. La réponse à ces crises a été un profond changement de modèle économique (Jean-Louis Thiebault, 2011). [1]

Ainsi, et à l'instar des années quatre-vingts, l'économie mondiale a connu une mutation profonde et un changement radical des paradigmes [2]. La séparation traditionnelle des nations du monde en deux groupes (pays développés et des pays en développement) et qui fut longtemps la référence, est considérée aujourd'hui comme obsolète. Aujourd'hui, le nouveau mouvement de mondialisation a changé la donne, le terme « pays émergent » a fait son apparition dans la littérature, désignant, ainsi, un groupe de pays particulièrement dynamiques possédant des caractéristiques leur donnant des atouts pour converger demain avec les pays riches.

A ce titre, certains considèrent l'émergence comme une étape transitoire vers la convergence avec les pays riches. Cependant, aucune définition exacte ne soit élaborée à ce jour mais cela n'a pas empêché les pays qui, étaient considérés autrefois comme étant pauvres ou en voie de développement d'être classés dans la liste exhaustive des pays émergents.

Ces pays dits « émergents » ont été l'objet de passage d'un modèle de développement économique conduit par l'Etat et tourné vers l'intérieur et un autre modèle, mettant l'accent sur le marché, la propriété privée, et une grande ouverture au commerce extérieur et à l'investissement étranger (Jean-Louis Thiebault, 2011). Notons que l'émergence des pays renvoie à une vision fortement systémique qui prend en compte des critères économiques, politiques et stratégiques, s'inscrivant dans une dynamique nationale et internationale. Ce processus d'émergence vise, par ailleurs l'objectif, de « puissance

économique » dans un environnement mondial turbulent. La redéfinition du rôle de l'Etat constitue une réhabilitation de l'interventionnisme de l'Etat en tant qu'acteur stratégique capable de « booster » la dynamique du développement [3].

De plus, la disponibilité des facteurs de production considérés comme indicateurs de développement des pays ne suffisent plus à expliquer l'existence et la persistance de différences dans les performances entre pays, d'où le recours à un facteur composite appelé « progrès technique ». De ce fait, une approche renouvelée des fondements de la croissance montre que le ressort principal de celle-ci réside dans le développement et la diffusion de la connaissance. Une nouvelle logique dans un environnement imposant une nouvelle économie celle de la connaissance et du savoir où de nombreux pays émergents l'ont adopté dans leur convergence avec les pays riches. Néanmoins, cette dernière ne se restreint pas qu'à la production de la connaissance mais elle se base aussi sur [4] :

- *L'innovation* n'est pas cependant considérée comme l'unique apanage des services de R&D des grandes firmes. Elle est le résultat d'interactions plusieurs acteurs.
- Elle est le résultat d'une massification de l'utilisation des nouvelles technologies particulièrement les *TIC*.

Ainsi, et compte tenu de ce qui précède, et à travers une analyse descriptive analytique, ce travail aura pour but de répondre à la problématique suivante :

**« Quel est le rôle du savoir et de l'économie de la connaissance, de la technologie et l'innovation dans l'expérience de l'émergence de l'Algérie ? »**

Répondre à cette problématique nécessite de retracer le processus d'émergence. Un processus complexe et multiforme qui dépasse la simple accélération de la croissance pour embrasser de profondes transformations économiques et technologiques (diversification et hausse de la valeur ajoutée de la production et des exportations). Aussi, dans ce même sillage cette nouvelle économie basée sur le savoir et la connaissance représente le recours vers lequel bon nombre d'économies des PDEM (Pays Développés à Economie de Marché) et voire quelques PED intégrées dorénavant dans le processus d'émergence, se sont tournés et où la principale source de croissance est devenue la capacité à réorienter la structure productive vers des activités reposant sur l'innovation, l'utilisation et la diffusion des nouvelles technologies.

Pour terminer, une brève présentation des caractéristiques de l'Algérie, caractérisée par son économie rentière nous

permettra de déceler ses potentialités en matière d'économie de la connaissance afin de juger son aptitude à se frayer un chemin vers l'émergence.

## II. LES CONTOURS DU PHENOMENE DE L'EMERGENCE DES PAYS, ENTRE COMPLEXITE ET MULTIFORME

### A. *qu'est-ce qu'un pays émergent:*

Le premier à utiliser le terme « *émergent* » est Antoine van Agtmael, économiste néerlandais à la Société financière internationale en 1981 pour parler de pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs (Marcel Mbaloula., 2011). Plus simple, le dictionnaire le *robert*, entend pas émergence '*une apparition soudaine*'.

Néanmoins, il n'est pas aisé de reconnaître de manière instinctive les pays émergents ; car il est question de faire le tri parmi les pays en développement entre les bons et les mauvais performeurs [5]. Ces pays dits « émergents » ont été l'objet de passage d'un modèle de développement économique conduit par l'Etat et tourné vers l'intérieur et un autre modèle, mettant l'accent sur le marché, la propriété privée, et une grande ouverture au commerce extérieur et à l'investissement étranger (Jean-Louis Thiebault, 2011). Ce sont donc les pays les plus dynamiques parmi les pays en voie de développement (PED) et les mieux intégrés dans l'économie désormais mondialisée.

Ainsi et en se référant aux différentes définitions ci-dessus, un pays émergent sera considéré dans ce travail us, un pays émergent, apparaît comme étant un pays qui a réussi à sortir du lot des pays moins avancés ou en voie de développement et converge vers le développement pour concurrencer les pays développés au sein d'une économie dite de marché.

### B. *Critères d'attribution du statut de « pays émergent »*

Dans sa conception multiforme, l'ensemble des auteurs se sont accordés sur le fait que l'émergence des pays renvoie à une vision fortement systémique qui prend en compte des critères économiques, politiques et stratégiques, s'inscrivant dans une dynamique nationale et internationale.

Ce processus d'émergence vise, par ailleurs l'objectif, de « puissance économique » dans un environnement mondial turbulent. De ce fait, plusieurs critères peuvent être retenus pour caractériser ces pays émergents (Hugon Ph., 2010, Juillet) ; « crise de mondialisation : la place de second monde émergent et du tiers monde », in *Revue de Géopolitique*, n°110):

*« taux de croissance économique, transition démographique, remontée en gamme de produits dans les chaînes de valeur internationale, diversification de la production, des exportations et des importations, intégration au monde financier internationale, rôle de l'État facilitateur du développement, capacité de contrôle du territoire,*

*investissement dans la formation, la recherche et développement. »*

D'un côté, et en se référant à la classification par niveau de revenu national brut proposée par la Banque mondiale (Méthode Atlas - 2013), les pays émergents sont plutôt issus des rangs de pays à revenus moyens supérieurs (4086 dollars à 12 6015 dollars) ou de revenus moyens inférieurs (1036 dollars à 4085 dollars). Notons et tel que précisé par Nicet-Chenaf Dalila que le Chili et la Russie appartiennent au groupe des pays à revenus élevés car leur RNB est supérieur à 12 616 dollars, ce qui est, selon la Banque mondiale, le seuil établissant la frontière entre pays développés et pays en développement.

D'un autre côté, et au-delà de ces critères, on observe à la fois une très grande diversité des régimes politiques, des structures sociales et des profils institutionnels, des trajectoires et des configurations nationales depuis les États géants jusqu'aux villes ports, États tampon ou charnières.

De ce fait, toutes ces considérations rentrent en compte dans l'attribution de la qualification d'un pays d'émergent.

### C. *Quelles implications pour la mondialisation ?*

La mondialisation a changé la donne et a bouleversé les équilibres économiques segmentant le monde en deux catégories, à savoir pays riche et pays pauvre ou bien pays développés et pays sous-développés. Dans ce contexte de mondialisation et de financiarisation du capitalisme, on a observé depuis une vingtaine d'années une émergence de nouvelles puissances réalisant leur révolution industrielle et post industrielle tout en s'intégrant à l'économie mondiale. (Hugon Ph., (2010, Juillet).

Selon Bret Bernard (2011) [6], Le phénomène d'émergence est considéré comme étant indissociable de la mondialisation. En effet et selon bon nombre d'auteur, l'émergence n'est qu'en fin de compte qu'une phase transitoire dans le processus de développement des pays.

Le constat est clair, toute nation œuvre à converger vers le développement et ainsi concurrencer les grands du monde actuel.

Ainsi et en mettant en œuvre avec succès le diptyque investissement -exportation, le pays anciennement pauvre augmente ainsi ses chances de cesser d'être un perdant de la mondialisation, s'intègre mieux dans l'économie globale et peut légitimement aspirer au statut de pays émergent (Moubarack LO).

Dans ce nouveau contexte ; le cabinet Emergence consulting [7] « considère « les pays en développement qui constituent des pôles d'attraction des investissements (nationaux et étrangers), qui diversifient et accélèrent, durablement et

*harmonieusement, leur croissance économique et qui s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale grâce à leurs capacités d'exportation ».*

Par son émergence, chaque nation après s'être armé en interne, est appelée à sortir de son anonymat international et ainsi s'ouvrir sur le marché mondial, tout en attirant les investisseurs et en développant et diversifiant les exportations, et ce, peu importe le processus d'émergence emprunté.

### III. LE PROCESSUS DE L'EMERGENCE ECONOMIQUE A TRAVERS L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Si l'on reprend les paroles de Bernard Haudeville (2012) [8], ce dernier assimile l'émergence à la capacité concurrentielle de l'économie, qui se renouvelle au cours du temps et qui se distingue de la capacité exportatrice fondée sur l'exploitation des ressources naturelles, qui elle, reste statique. Ainsi, l'auteur renvoie cette capacité de concurrence aux compétences acquises, à la capacité de maîtriser les savoir, les savoir-faire nécessaires, et donc ça renvoie à la situation de l'économie dans le domaine de l'économie de la connaissance.

#### A. L'avènement de l'économie de la connaissance

L'économie de la connaissance ou économie fondée sur la connaissance (ou même économie du savoir) tente de dépasser la préoccupation majeure des économistes pour les biens matériels et porte son attention sur des éléments intangibles qui ont à voir avec la production de savoir, de science, de compétences techniques et aussi de « capital humain ».

Ainsi, un des aspects les plus importants de l'économie de la connaissance est précisément, grâce aux progrès accomplis sur les TIC mais aussi grâce aux progrès de la connaissance, un accroissement considérable des possibilités de codification de l'information (Foray, 2000 ; David et Foray, 2002), qui rendent son stockage et sa manipulation beaucoup plus faciles. Mais la connaissance peut aussi s'incarner dans des pratiques plus ou moins codifiables : *savoir-faire, mode d'organisation, etc.*

Plusieurs facteurs caractérisent l'économie de la connaissance, parmi eux (Archambault, 2004) ,[9] :

1) l'innovation, l'accélération du rythme des innovations, la capacité à innover qui suppose réactivité et qualité,  
2) le caractère collectivement distribué du mode de production de la connaissance, dont le rôle s'accroît sans cesse.

L'avènement de cette nouvelle économie a permis à des pays dépourvus des ressources naturelles de puiser dans ce qui fait leur force et d'émerger économiquement. Parmi ces pays, la Corée du Sud a fait une ascension particulière dans ce contexte.

#### B. La Corée du Sud, un petit aperçu d'un pays qui a émergé par l'immatériel

Beaucoup de pays d'Asie dans leur ascension vers le développement poursuivent une stratégie de croissance par les exportations. Ils encouragent l'épargne (parfois avec autorité), l'investissement étranger direct dans les secteurs « stratégiques », veillent aux transferts de technologies, restreignent la consommation interne, et gèrent leurs monnaies de sorte à maintenir un niveau faible par rapport au dollar à même de favoriser les exportations qui alimentent la croissance intérieure. (Clyde Prestowitz, 2006) [10].

De manière très synthétique et sans passer par les chiffres, l'exemple de mutation de la Corée du Sud dans ce nouveau contexte s'est effectuée à travers les étapes d'évolution suivantes (Henri Dou):

- Continuité d'une politique industrielle acceptée par la majorité et l'opposition et suivie pendant de nombreuses années ;
- Création de compétences par un programme éducatif scientifique et technique ;
- Développement d'un système d'information robuste ;
- Passage par l'industrie lourde ;
- Développement de l'imitation créatrice (innovation incrémentale) ;
- Mouvement vers une industrie plus sophistiquée par intégration des savoirs apportés via les investissements étrangers directs (FDI Foreign Direct Investments) ;
- Mobilité des scientifiques ;
- Création de conglomérats industriels privés ;
- Développement d'une politique de clusters ;
- Développements de marques internationales.

La Corée du Sud a su, ainsi, tirer profit de l'expertise des meilleurs tout en gardant son autonomie. D'ailleurs, elle est classée parmi « les apprenant autonomes » (Bernard Haudeville, 2012). Ceci veut dire que c'est un pays qui privilégie un transfert direct des connaissances par achat de biens et d'équipements ou de licence et de savoir non incorporé (Bernard Haudeville, 2012).

Par ce transfert, la Corée a pu s'approprier les savoir-faire nécessaires qu'elle a ensuite déployé pour son propre développement tout en façonnant ce savoir pour l'adapter à son propre processus de développement.

De ce fait, il est constaté que l'économie de la connaissance représente une des conditions à l'émergence et donc permet l'émergence économique des pays. Néanmoins, la question qu'on se pose c'est de savoir si l'ensemble des pays à une économie de la connaissance bien établie peuvent prétendre à l'émergence.

### IV. LA PERSPECTIVE D'UN PAYS RENTIER, CAS DE L'ALGERIE

#### A. caractéristique et état actuel de l'économie Algérienne

Malgré la forte volonté de l'Algérie de diversifier son économie, cette dernière reste malheureusement peu apparente étant donnée la caractéristique prépondérante de son économie, dite « rentière ».

Par économie rentière, on entend une économie qui reste toujours dépendante d'une seule ressource, à savoir, les hydrocarbures (Chiha Khemici, Tigharsi El Houar. 2014).

Preuve à l'appui, la part des hydrocarbures représente près de 50% du PIB en 2011 selon les chiffres du guide investir en Algérie élaboré par le cabinet d'audit international KPMG.

Ceci explique la situation actuelle de l'Algérie face à la chute des prix de pétrole qui se mesure à 50% durant le second semestre 2014 et qui s'est prolongée au cours du premier semestre 2015, et ce, selon le bulletin trimestrielle de la banque d'Algérie. Cette tendance à la baisse a entraîné une baisse des quantités des hydrocarbures exportés.

Parallèlement les exportations hors hydrocarbures, malgré leur légère progression durant le premier semestre de l'année 2015, ces derniers qui demeurent relativement marginales, avec seulement 5,08% du volume global des exportations, affichent une diminution de 52% par rapport au mois de janvier 2015 en passant de 173 à 83 millions de dollars US selon la source de la direction générale des Douanes dans son rapport « statistiques du commerce extérieurs de l'Algérie : période mois de janvier 2016.

De ce fait, l'absence d'une économie créatrice de richesses hors hydrocarbures est un constat établi. Néanmoins, l'Algérie est un pays qui regorge de ressources et de potentialités réelles qui méritent d'être analysées pour des pistes d'amélioration de sa croissance, et ce, notamment par le biais d'une économie de la connaissance.

#### *B. Etat des lieux de l'économie de la connaissance en Algérie*

Comme il a été déjà explicité auparavant, l'économie de la connaissance se constitue globalement suite à une longue tendance relative à l'augmentation des ressources consacrées à la production et à la transmission des connaissances par l'éducation, la formation, la R&D mais aussi par l'avènement des TIC (Foray, 2004).

Ainsi, et afin de positionner l'économie algérienne, il est essentiel de passer en revue la situation des principaux piliers de l'économie de la connaissance en Algérie.

- 1) *En matière d'éducation* : Cet état des lieux ciblé économie de la connaissance permet de mettre en relief les principales faiblesses du système de développement du capital humain, et qui se résument comme suit: «
  - ✓ *Très forte prédominance des impératifs de gestion de la contrainte démographique scolaire au détriment de la formation des élites économiques, techniques et scientifiques.*
  - ✓ *Très forte orientation vers la formation en sciences sociales (80%) au détriment de la formation en sciences de l'ingénieur et technologies.*

- ✓ *Très forte prédominance du secteur public qui privilégie la régulation administrative et le développement des capacités de formation au lieu d'une régulation concurrentielle et le développement des activités de formation.*
- ✓ *Programmes de formation conventionnels peu adaptés aux besoins des entreprises avec une nette désarticulation entre l'offre et la demande des produits et services formatifs.*
- ✓ *Qualité des produits de la formation peu satisfaisante, malgré les investissements souvent considérables de la part des pouvoirs publics.*
- ✓ *Formation d'une armée de réserve cognitive (plus on est diplômé, plus on est dans le risque de tomber dans la trappe du chômage) de plus en plus importante et de plus en plus pesante et source de tensions et de conflits dans la société.*
- ✓ *Marché de la formation et des compétences émergent qui se structure difficilement et n'arrive pas à rendre l'essentiel de ses potentialités et transformer les formidables ressources latentes en actifs humains mobilisables dans les secteurs à haute valeur ajoutée. » [11]*

Aussi, et dans le cadre de l'enseignement supérieur, et suite à la multiplication des effectifs des étudiants et par la suite des enseignants, l'enseignement supérieur présente des caractéristiques de d'enseignement de masse (Buacida Y R, Haudeville B ; 2015) privilégiant, ainsi, l'aspect quantitatif au qualitatif. En effet, le professeur Djeflat Abdelkader affirme ainsi notre constat que, certes, les dépenses ne sont pas négligeables et relèvent d'un effort conséquent des Pouvoirs publics (une moyenne de 21% de leur budget global annuel, un niveau plus élevé que celui des pays en développement et des pays avancés), cependant, la majorité de ces dépenses sont des dépenses administratives plutôt que pédagogiques. Cette situation empêche la prétention de l'Algérie à s'orienter vers une économie de la connaissance.

#### *2) En matière de Recherche et développement :*

Avec moins de 1% du PIB, les dépenses consacrées aux activités en R&D demeurent extrêmement faibles (Buacida Y R, Haudeville B ; 2015).

De plus, les principales activités de recherches sont principalement conduites par les centres de recherches et universités publics.

Le classement de l'INSEAD en 2011 l'Algérie sur le Global Innovation Index (GII) nous met face à une réalité dérangeante : l'Algérie classée à la dernière place sur 124 pays répertoriés.

En effet, les chiffres le démontrent, entre 2000 et 2008 le nombre de publications scientifiques dans le monde arabe s'élève à 15,4 publications par millions d'habitants et le nombre de chercheurs dans le monde arabe s'élève à 170 chercheurs par millions d'habitants [12].

Étant le principal producteur de politique publique en matière de R&D, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est censé produire ces chercheurs ?

Selon le professeur Djeflat (2006), en termes de performances, les données montrent des résultats relativement décevants surtout si l'on prend en considération les brevets déposés par les résidents. Concernant les dépôts de brevets par voie nationale. Le nombre total de brevets déposés dans la période 1983/2006 a atteint 6298, dont 5699 soit 91% environ ont été le fait de non-résidents étrangers de firmes soucieuses de protéger leurs propriété industrielle en Algérie.

Aussi, et parmi les phénomènes qui viennent poser un obstacle dans l'évolution de la recherche, est le phénomène de « la fuite des cerveaux » ou « Brain drain ». En effet, beaucoup d'étudiants et chercheurs algériens ne trouvant les conditions nécessaires quant à leurs futures recherches et carrières préfèrent se rendre dans les pays étrangers qui reconnaîtront, ainsi, leur valeur en les accueillant à bras ouverts.

L'Algérie perd chaque année près de 5000 étudiants qui aspirent à une brillance au sein de leur carrière et leur production scientifique.

### 3) *En matière de TIC :*

Les technologies de l'information et de la communication TIC, regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'internet et des télécommunications. Cependant, en Algérie, les TICs sont d'introduction relativement récente. Ils couvrent essentiellement les téléphones mobiles, les ordinateurs et l'usage d'internet (Djeflat A, 2006).

Aussi bien du point de vue théorique que du point de vue empirique, les TIC, s'imposent comme élément incontournable dans la problématique de la connaissance tant du point de vue de leur production que de leur diffusion.

Malgré les performances réalisées dans quelques créneaux, le développement du secteur n'est pas satisfaisant.

### C. *Les potentialités de l'Algérie en la matière*

Peu consciente des potentialités dont elle recèle, l'Algérie détient des atouts incontournables qui pourront lui frayer un chemin vers la nouvelle économie.

Ces principales opportunités fortes inspirées de l'analyse du professeur Djeflat dans sa contribution pour le gouvernement algérien, s'exposent de manière non exhaustive dans les points suivants :

- ✓ Sa rente pétrolière qui lui attribue un revenu, qui servirait à financer ces recherches et à promouvoir son capital humain par l'investissement massif en éducation et formation ;
- ✓ Sa population relativement jeune qui s'ouvre vers un mode en évolution permanente ;
- ✓ De réelles possibilités de diversification économique de par la richesse du pays ;
- ✓ Le potentiel du secteur des services en termes de conseil, de marketing.... ;
- ✓ L'immense potentiel de savoirs tacites mobilisables : de véritables «gisements » de connaissances susceptibles d'être valorisées existent. Ils sont à chercher en plusieurs

lieux : l'industrie, les hydrocarbures, les services, le monde rural. Il existe dans la plupart des entreprises et notamment les EPE des « gisements de productivité » très importants, souvent peu consommateurs de capitaux ;

- ✓ une prédisposition des pouvoirs publics à investir dans les domaines de la connaissance, notamment à travers le domaine de l'éducation et de la formation en plus des réformes actuelles, dans le domaine de la recherche et l'innovation...

Ces potentialités doivent être exploitées à des fins d'amélioration continue qui permettront à l'Algérie de poser le premier socle d'une économie de la connaissance et ainsi envisager l'émergence en toute sérénité.

## V. CONCLUSION

L'économie rentière ne signifie pas forcément une malédiction de la dépendance des revenus des hydrocarbures. En effet, et outre l'impératif de diversification de l'économie pour minimiser le risque de crise, ainsi que l'obligation d'aller vers une économie de marché, la rente pétrolière comme étant un revenu supplémentaire peut aider à l'émergence des pays dits rentiers.

Pour ce qui est du cas de l'Algérie, un pays fort dépendant de la rente pétrolière mais qui recèle aussi des atouts et des potentialités qui lui permettront de réorienter son économie et d'user de cette rente pour se frayer un chemin vers une émergence économique.

Cette émergence nécessitera l'exploitation des potentialités de l'Algérie qui convergent toutes vers des caractéristiques de l'économie de la connaissance. Cette dernière étant une condition de l'émergence.

Pour finir, l'Algérie en tant que pays rentier aux multiples richesses doit procéder aux améliorations et aux refontes nécessaires suivantes :

- ✓ établir les conditions d'une économie de connaissance et lui donner le rang d'une priorité gouvernemental en fixant un échéancier qui permettra à l'Algérie de se projeter dans cette nouvelle économie;
- ✓ promouvoir l'économie du savoir à l'échelle locale ;
- ✓ création d'instance de consultation et de concertation avec les pouvoirs publics dédiées à la mise en place d'une économie du savoir ;
- ✓ favoriser la discipline « knowledge management » dans l'enseignement universitaire ;
- ✓ constitution d'équipe et de projets de recherche dans ce domaine de l'économie de la connaissance pour en produire une mouture algérienne ;
- ✓ La mise en place d'incitations permettant d'impliquer politiciens, secteurs public et privé, ainsi que l'élite algérienne pour l'accélération de l'insertion la plus rapide possible et la plus adéquate dans la nouvelle économie ;

- ✓ Privilégier l'investissement immatériel à celui des infrastructures tout en œuvrant pour une diversification économique avérée.

#### REFERENCES

- [1] (Jean-Louis Thiebault, 2011) .
- [2] Fatima Zohra Sossi Alaoui, « Economie de la connaissance et développement en Afrique du nord : cas du Maroc et la Tunisie », Université Mohammed V Rabat-Souissi, Maroc. Faculté des sciences de l'éducation-Institut Des Etudes Africaines, Université Mohamed V-Souissi.
- [3] Marcel Mbaloula., (2011), « La problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement », Revue Congolaise de Gestion 2011/2 (Numéro 14), p. 107-118.
- [4] Mancer Ilyes., (2006), « Développement économique et économie de la connaissance : Quels enjeux pour l'Algérie dans le cadre de la mondialisation ? », Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère en sciences économiques, Option : Espace, Développement et Mondialisation, P18.
- [5] Nicet-Chenaf Dalila, « Les pays émergents : performance ou développement ? » ; dans la vie des idées nouvelles.
- [6] Bret Bernard., (2011), « Un questionnement géographique sur les pays émergents In: Bulletin de l'Association de géographes français - Les pays émergents : la montée en puissance de nouveaux acteurs dans la mondialisation-». pp. 227-240.
- [7] Moubarak LO, « émergence économique des nations : définition et mesure, Directeur général du Cabinet Emergence Consulting, Professeur associé à l'Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal : p 15.
- [8] Haudeville Bernard., (2012), « L'émergence : une interprétation en termes d'économie de la connaissance », *Mondes en développement* 2012/2 (n° 158), p. 13-24.
- [9] Vérez Jean-Claude., (2009), « Quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement africains ? », *Mondes en développement* 2009/3 (n° 147), p. 13-28.
- [10] Prestowitz Clyde., (2006); « Le modèle américain face à l'émergence économique de l'Asie », *Politique américaine* 2006/1 (N° 4), p. 31-40.
- [11] Bahloul Mohamed., (2015), « Le capital humain, comme socle d'un nouveau développement : éléments pour une analyse comparée du système éducatif algérien », contribution pour le Premier Ministre Algérien.
- [12] UNESCO, 2008, Science Report: The currents status of science around the word, <http://www.unesco.org>.